



# Vigilance rouge risque incendie



# Vigilance rouge canicule et feux de forêts en Haute-Garonne

# INCENDIES DE FORÊT

Protégez-vous et protégez la forêt !



FOREST FIRES

Protect yourself and the forest



INCENDIOS FORESTALES

Protéjase y proteja el bosque

LE RISQUE INCENDIE EN FORÊT EST PRÉSENT EN HAUTE-GARONNE. AVANT D'ALLER EN FORÊT, JE ME RENSEIGNE SUR LE RISQUE D'INCENDIE ACTUEL ET J'ADAPTE MON COMPORTEMENT



The risk of forest fire exists in the department. Before going into the forest, I inform myself about the current fire risk and adjust my behavior.



El riesgo de incendio en el bosque está presente en el departamento. Antes de ir al bosque, me informo sobre el riesgo de incendio actual y adapto mi comportamiento

VOUS DEVEZ ADAPTER VOTRE COMPORTEMENT EN FONCTION DU NIVEAU DE RISQUE



Adapt your behavior according to the level of risk



Debe adaptar su comportamiento según el nivel de riesgo

**RISQUE FAIBLE**

🇬🇧 LOW RISK / 🇪🇸 RIESGO BAJO

**RISQUE MODÉRÉ**

🇬🇧 MODERATE RISK / 🇪🇸 RIESGO MODERADO

**RISQUE ÉLEVÉ**

🇬🇧 HIGH RISK / 🇪🇸 ALTO RIESGO

**RISQUE TRÈS ÉLEVÉ**

🇬🇧 SEVERE RISK / 🇪🇸 RIESGO MUY ALTO

DU 1<sup>ER</sup> MAI AU 30 SEPTEMBRE  
QUEL QUE SOIT LE NIVEAU DE RISQUE,  
L'EMPLOI DU FEU EST INTERDIT



From May 1st to September 30th, regardless of the risk level, the use of fire is prohibited



Desde el 1 de mayo hasta el 30 de septiembre, independientemente del nivel de riesgo, el uso del fuego está prohibido



POUR CONNAÎTRE LE NIVEAU DE RISQUE, FLASHEZ LE QR-CODE



To determine the risk level, scan the QR code



Para conocer el nivel de riesgo, escanee el QR code

[METEOFRANCE.COM / METEO-DES-FORETS](https://METEOFRANCE.COM/METEO-DES-FORETS)



PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
GARONNE  
Jérôme  
Gaspard  
Duché



Communes  
forestières  
Haute-Garonne



Office National des Forêts

Notre département est actuellement frappé par des températures extrêmes, avec un risque d'incendie très élevé.



Mesures de restrictions durant toute la durée de vigilance rouge incendie :

- Camping sauvage et tout apport de feu dans les massifs forestiers est interdit,

-L'utilisation de tout appareil ou matériel susceptible de provoquer un départ de feu (soit directement, soit indirectement) est interdite dans les espaces naturels entre 12h et 20h,

- Les travaux agricoles et forestiers, d'entretien des voiries et toute autre activité susceptible de générer un départ de feu sont interdits entre 12h et 20h.

Des feux ont déjà eu lieu ces derniers jours sur le département. Soyez vigilants et respectez les consignes des secours.